

## Termes de Référence de la Commission chargée de la définition du mécanisme d'enregistrement et de déclaration de statistiques de production et des exportations

En date du 15 décembre 2015, il s'est tenu à Lubumbashi, au Grand Karavia Hôtel, un Atelier des parties prenantes à l'ITIE pour la relecture du projet de rapport ITIE-RDC 2014 et la mise en commun des améliorations apportées à ce projet.

Parmi les principales questions qui ont nourri le débat, figure celle liée aux statistiques de production et des exportations de substances minérales. En effet, depuis le rapport ITIE-RDC 2012 jusqu'au rapport 2014 sous examen, il se dégage d'énormes écarts résiduels dans la déclaration des entreprises et celle de l'Etat.

A l'analyse des causes de ces écarts, les parties prenantes ont relevé le fait que les Entités déclarantes n'avaient pas un même entendement quant à la nature du produit minier marchand à déclarer, et aussi que la nomenclature fixée par l'Arrêté interministériel N° 0122/CAB.MIN/MINES/01/2013 et N° 782/CAB.MIN/FINANCES/2013 n'était pas exhaustive.

Pour prévenir que cette situation devenue récurrente ne se répète lors de prochaines réconciliations, les membres du Groupe Multipartite présents à l'atelier ont mis en place, séance tenante, une Commission chargée de la définition du mécanisme d'enregistrement et de déclaration de statistiques de production et des exportations.

Cette Commission devra principalement convenir de la nature et de la nomenclature des produits miniers marchands à déclarer dans le cadre des rapports ITIE. Elle est composée des membres suivants:

1. M. BUYAMBA MUTAMBAY, Directeur BED à la Gécamines, Président de la Commission ; ,
2. M. Adolphe CIEBU KANKOLONGO, Inspecteur des Mines, Vice-président de la Commission;
3. M. Jean Pierre MUTEBA, Membre de la Société Civile, Rapporteur de la Commission;
4. M. NGALIEMA MAKABA, Expert Technique du ST/ITIE-RDC, Rapporteur adjoint;
5. M. Jean-François ARMENIAN, DG de BEPIA, membre de la Commission ;
6. M. Donald LIANGE M'BAO, Chargé de la Fiscalité chez MMR, membre de la Commission.

Quant au calendrier des travaux, la Commission se réunira en une séance unique le jeudi 17/12/2015 et rendra ses conclusions le samedi 19/12/2015 au Coordonnateur National de l'ITIE qui les soumettra au Groupe Multipartite pour approbation.

Fait à Lubumbashi le 15/12/2015